



Unilever
Rapport Annuel

2020

Purpose-led,
future fit



Unilever



Calvé®



Unilever

Du bonheur à partager !



Classique

 Gaité et bonheur à partager
www.gaitelifestyle.com

SOMMAIRE

- P-4 MOT DE LA PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE**
- P-7 PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- P-8 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
- P-9 CHAPITRE 1- PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE**
 - P-9 1-1 Chiffres clés
 - P-9 1-2 Performance de nos produits et marques
 - P-11 1-3 Conventions visées aux articles 438 et suivants de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales
 - P-11 1-4 Politique qualité – Sécurité – Environnement – Formation – Politique du personnel
 - P-12 1-5 Politique du Personnel
 - P-13 1-6 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
 - P-13 1-7 Evolution du cours de l'action
- P-15 CHAPITRE 2 - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**
 - P-15 2-1 Résultat de l'exercice
 - P-15 2-2 Résultat Activités Ordinaires
 - P-15 2-3 Résultat Hors Activités Ordinaires
 - P-15 2-4 Résultat Net
 - P-15 2-5 Affectation du Résultat de l'exercice
 - P-16 2-6 Situation du Mandat des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes
 - P-18 2-7 Bilan de Fin d'Exercice
 - P-20 2-8 Compte de résultat
 - P-21 2-9 Tableau des Flux de Trésorerie
- P-22 CHAPITRE 3 - RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE**
 - P-22 3-1 Composition du Conseil d'Administration
 - P-22 3-2 Direction de la Société
 - P-22 3-3 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration
 - P-24 3-4 Principes de gouvernance
 - P-24 3-5 Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale
 - P-24 3-6 Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux
 - P-25 3-7 Situation du Mandat des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes
- P-29 TEXTE DES RESOLUTIONS**
- P-33 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
 - 1- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
 - 2- Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèses annuels



Manon KARAMOKO COULIBALY
Présidente Directrice Générale
Unilever Côte d'Ivoire

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à cette assemblée générale annuelle, portant sur l'exercice 2020 de notre entreprise.

BILAN ECONOMIQUE

La croissance économique de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine affiche au compteur un taux de 2,4% alors qu'elle prévoyait, initialement pour cette année 2020 un taux qui avoisinait 6,6%.

Cet insuccès est majoritairement dû à la crise sanitaire causée par la covid-19. Les pays d'Afrique ont certes été les moins touchés mais leur économie en a souffert.

Le taux de croissance du PIB réel de l'union serait de 0,7 contre 5,8 en 2019.

L'avènement de la pandémie a occasionné la mise en place de mesure de protection pour endiguer la crise sanitaire. Ces mesures, matérialisées par la fermeture des frontières aériennes et terrestres, le confinement des populations, la création de centre de dépistage et l'instauration d'un couvre-feu ont mis à mal la qualité des échanges économiques.

La croissance de la Côte d'Ivoire en particulier connaît un important ralentissement soit 1,8% du PIB en 2020. Plusieurs secteurs de son économie notamment, le tourisme, la construction, l'agriculture et le transport ont été sévèrement touchés par la covid-19. La résilience des services de télécommunication et les services financiers contribue à un essai de stabilisation de l'économie mais l'équilibre recherché est encore loin d'être atteint.

NOS ACTIVITES

Au cours de l'année 2020, chez Unilever Côte d'Ivoire, nous avons mis en œuvre des actions en vue de consolider et de diversifier nos différentes marques sur le marché.

Notre démarche novatrice s'est principalement fait sentir cette année dans la

catégorie des savons de soins corporels avec le produit LUX EVERTONE.

Par ailleurs dans un mouvement de solidarité et dans le but de freiner la propagation de la covid-19 qui sévit actuellement nous avons mis sur le marché pour le bien des populations le GEL REXONA antibactérien.

NOTRE PERFORMANCE EN 2020

L'année 2020 a été marquée par une crise économique et sanitaire mondiale ainsi que des perturbations socio-politiques sur trois de nos marchés principaux (Côte d'Ivoire, Mali et Burkina).

En effet, les mesures barrières (couvre-feu, restrictions de mouvements, fermeture de frontières, fermeture des marchés et commerces jugés non-essentiel), les conséquences économiques sur le pouvoir d'achat des populations ainsi que la pression occasionnée sur le fonds de roulement et donc sur les créances clients ont fortement impacté nos activités sur le deuxième et le troisième trimestre 2020.

Le quatrième trimestre quant à lui a connu quelques perturbations liées à la période d'élection en Côte d'Ivoire et au coup d'Etat au Mali.

La performance de l'exercice 2020 est marquée par une baisse du chiffre d'affaires de 27% par rapport à l'exercice précédent.

Notre marché principal, la Côte d'Ivoire a subi un recul de 29% de son chiffre d'affaires presque au même niveau que les marchés de l'export (Afrique de l'Ouest francophone et Afrique Centrale) qui ont enregistré une décroissance de 30%.

PERSPECTIVES 2021

Les catégories savons de toilette et de ménage ont été particulièrement touchées enregistrant une régression de 30% par rapport à 2019 quand la catégorie produits alimentaires et rafraichissements enregistrerait une baisse de 10%.

En 2021, notre priorité sera d'accentuer nos investissements mais aussi de renforcer notre présence sur les canaux en croissance pour une meilleure progression de nos parts de marché et ce grâce à un portefeuille plus dynamique et plus accessible.

La maîtrise de nos coûts de fonctionnement ainsi que l'augmentation de la productivité de notre usine restent des leviers-clé pour renouer avec la compétitivité et la rentabilité de nos marques.

Il s'agit de redonner à Unilever CI une croissance saine, profitable et surtout durable.



Présentation du Conseil d'Administration



1. Manon KARAMOKO COULIBALY
1. Présidente Directrice Générale



2. James TODD
2. Représentant la société Unilever Overseas Holdings Limited



3. Lynda AHUI MENSAH



4. Gilbert NGUOSSAN



5. Renée SÉKA COMOË



6. Cyrille AHOUDJORO



7. Stéphane ACHIO

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 DECEMBRE 2021

-
- ✓ Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - ✓ Présentation du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
 - ✓ Approbation des états financiers de synthèse annuels et des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ; quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
 - ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
 - ✓ Renouvellement des mandats des administrateurs ;
 - ✓ Nomination d'un nouveau Co-commissaire aux comptes suppléant ;
 - ✓ Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux administrateurs ;
 - ✓ Pouvoirs pour formalités.
-



CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

I- CHIFFRES CLES

La Société a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires global hors taxes d'un montant de 41 393 490 983 F CFA contre 56 379 065 697 FCFA en 2019, soit une baisse de 27%.

Notre résultat d'exploitation au 31 décembre 2020 se chiffre à - 7 172 118 415 FCFA contre - 16 285 392 493 FCFA en 2019.

Le résultat Hors Activité Ordinaire a enregistré un profit de 5 017 835 320 FCFA contre - 3 939 639 268 FCFA en 2019 lié exclusivement à la cession d'un terrain sous exploité.

Le résultat financier a connu une amélioration nette de 1 411 997 643 F CFA.

La valeur ajoutée 2020 est négative de près de CFA 480 millions se dégradant de plus de CFA 817 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette dégradation est liée principalement à l'inflation des coûts de matières premières. En effet, les cours des huiles ont subi une hausse de 35% par rapport 2019.

Les charges de personnel ont connu également une baisse de CFA 2,2 milliards en comparaison à 2019. Cette évolution est consécutive à la restructuration opérée en 2019 ayant entraîné une réduction des effectifs.

Les charges de services extérieurs ont baissé de CFA 4,4 milliards. Les principales réductions ont concerné les redevances de marques et services, les dépenses marketing et études de marché ainsi que les frais bancaires et de consulting.

Les charges d'impôts ont enregistré une baisse de CFA 5 milliards par rapport à l'exercice précédent. Rappelons que 2019 avait enregistré des charges exceptionnelles pour le même montant à la suite d'un redressement fiscal portant sur les années 2015-2016-2017 et des pertes sur crédit de TVA.

En définitive, l'année 2020 se termine avec une perte nette de - 2 409 525 247 F CFA en progression par rapport à 2019 de +89%.

II- PERFORMANCE DE NOS PRODUITS ET MARQUES

➤ PRODUITS ALIMENTAIRES

La catégorie des produits alimentaires a été la catégorie la moins affectée par la pandémie, avec un recul de 4.8% en 2020 contre toutes attentes.

La mayonnaise CALVE a été impactée négativement par la fermeture des points de vente sur le deuxième trimestre ainsi que des problèmes d'approvisionnement d'intrants spécifiques à sa production en raison de la crise sanitaire. Le marché ivoirien a été marqué par une concurrence agressive et l'entrée de nouveaux acteurs malgré les difficultés d'approvisionnement. Cependant, Calvé est parvenu à rester visible auprès du grand public et à défendre ses parts de marché, à l'aide notamment de la campagne de visibilité et d'activation digitale mais aussi d'un relancement par l'équipe commerciale au niveau des points publics de consommation.

La marque LIPTON a connu en 2020 une année de contre-performance avec une baisse de 9% du chiffre d'affaires, malgré une forte demande et la reprise des ventes sur les marchés de l'export, particulièrement au Mali. La marque a, en effet, été affectée par les nombreux problèmes logistiques engendrés par la crise sanitaire mondiale.

Pour les deux marques, des initiatives ont été prises en fin d'année pour améliorer l'approvisionnement et la distribution, et devraient porter leurs fruits en 2021.

➤ **PRODUITS D'ENTRETIENS MÉNAGERS**

La catégorie des produits d'entretiens ménagers a été la catégorie la plus affectée par la pandémie à Coronavirus en 2020, avec une baisse de 27% par rapport à 2019.

De manière générale, la fermeture des marchés hebdomadaires, la baisse d'intensité de l'activité promotionnelle et la priorité des achats des ménages sur les produits alimentaires de première nécessité, ont causé une contraction générale du marché.

FANICO, qui avait été le fer de lance de la croissance en 2019, a connu la baisse la plus importante en 2020.

La marque OMO a été particulièrement impactée par des ruptures de stock dues aux problèmes logistiques internationaux résultants des conséquences de la pandémie.

Malgré ce recul, les marques de produit ménager Unilever sont restées actives et fidèles à leur engagement citoyen : Dons de plus de 10 000 savons FANICO et MAXIMOUSSE au ministère de la solidarité dans le but de soutenir les mesures barrières anti-covid, opération de soutien aux enfants et Dons à un orphelinat avec Omo, Octobre Rose avec BF ; pour ne citer que ceux-ci.

➤ **PRODUITS D'HYGIÈNE CORPORELLE ET BUCCO-DENTAIRE**

CLOSE UP et SIGNAL ont subi les nombreuses perturbations des chaînes d'approvisionnement dues à la COVID-19. La fermeture des ports d'approvisionnement ainsi que les défis enregistrés sur la disponibilité des containers ont été ressentis par tous les industriels.

Les savons de toilette Belvoir, Lux et Rexona ont aussi été touchés de plein fouet par la pression accrue sur le pouvoir d'achat moyen des ménages.

Cependant, nous avons pu dynamiser Rexona avec l'introduction d'un gel hydroalcoolique fabriqué pour la première fois par un sous-traitant local et la diffusion d'une campagne ayant pour héroïne une athlète locale.

III- CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Nous vous informons que, dans le courant de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que l'exercice clos le 31 décembre 2019, les conventions ci-dessous ont été conclues sans avoir donné lieu à la mise en œuvre de la procédure prévue aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

- Convention de services sur les solutions technologiques
- Convention de services centraux
- Convention d'assistance technologique
- Convention de licence marque commerciale

Nous vous informons également que ces conventions déjà signées ont été préalablement ratifiées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 octobre 2021.

Nous vous rappelons que les conventions anciennes dûment autorisées par le Conseil d'administration au titre d'exercices antérieurs ont été terminées pour laisser place aux nouvelles conventions ci-dessus énumérées, lesquelles seront reprises dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces conventions.

IV- POLITIQUE QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT – FORMATION – POLITIQUE DU PERSONNEL

La société Unilever Côte d'Ivoire développe depuis plusieurs années ses chaînes de création de la valeur ajoutée en considérant les impacts sur son personnel, les collectivités, les consommateurs et l'environnement.

Ces bonnes pratiques aussi bien au niveau de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement ont plusieurs fois été reconnues par les organismes extérieurs qui lui ont décernées plusieurs prix à savoir :

- ✓ Prix National d'Excellence 2019 : 2ème meilleure entreprise Eco-citoyenne
- ✓ Prix d'excellence : prix ivoirien de l'industrie 2014
- ✓ Prix d'excellence de la Qualité 2014
- ✓ Prix ivoirien de la qualité : 1er Prix d'excellence UNILEVER
- ✓ Prix spécial leadership catégorie A : Prix UEMOA de la Qualité 2014
- ✓ Prix Santé Sécurité au travail CNPS : 2ème prix UNILEVER 2013-2015
- ✓ Prix Sécurité au travail CNPS : 2ème prix UNILEVER 2009
- ✓ ISO 9001 :2015

De 2010 à 2020, Unilever a implémenté son plan de développement durable à travers le programme USLP (Unilever Sustainable Living Plan 2010 to 2020). Ce plan était le premier du genre à porter de telles ambitions de transformation de nos activités tout au long de la chaîne de valeur ajoutée. Nous avons anticipé à l'époque et nous sommes fiers que USLP soit devenu de nos jours une référence en matière de durabilité d'Entreprise.

Nos perspectives pour l'avenir :

- ✓ Nous devons être cohérents par rapport aux raisons pour lesquelles le changement de comportement est important pour nous, nos consommateurs et les collectivités.
- ✓ Démontrer que le développement durable peut être bénéfique pour nous, nos consommateurs, les collectivités ainsi que pour la planète.

- ✓ Améliorer notre travail grâce à des collaborations intersectorielles et plaider pour la transformation des systèmes dans lesquels nos produits sont utilisés
- ✓ Maximiser le potentiel des technologies émergentes, des méthodes de production alternatives et des nouveaux modèles commerciaux pour réduire les impacts de nos opérations
- ✓ Soutenir les signaux du marché de l'énergie renouvelable et d'autres solutions de durabilité en travaillant en collaboration avec d'autres partenaires pour favoriser l'expansion du secteur de l'Energie verte
- ✓ Continuer à faire pression pour la transformation des systèmes essentiels à la durabilité grâce à notre implication dans des groupes et des initiatives de plaidoyer politique progressistes

En outre, la situation de la pandémie de COVID 19 a impacté nos politiques en matière de Sécurité. Unilever a opté pour l'approche la plus prudente qui consiste à définir un plan pré établi de lutte contre la COVID 19 et à le mettre en œuvre sans plus tarder. Nos opérations ont été revues afin de répondre au mieux à la gravité de la situation.

Nous avons entrepris une série de mesures sociales et sanitaires. Parmi les mesures sanitaires, le contrôle de température à l'entrée du site, le port obligatoire de masque, les mesures de distanciation sociale sur le site, la suspension des voyages internationaux, avec le télétravail obligatoire pour 40% de nos effectifs.

V- POLITIQUE DU PERSONNEL

1- EFFECTIFS

Au titre de l'année 2020, nous comptons un effectif permanent de 207 collaborateurs contre 223 en 2019. Cette variation des effectifs est notable au niveau des employés cadres.

L'optimisation de nos ressources a continué en 2020 avec des synergies sur de nombreux postes qui nous ont permis de faire des économies qui se ressentiront sur le long terme.

Désignations	2018	2019	2020
Cadres	139	120	106
Agents de Maitrise	111	59	57
Ouvriers	96	44	44
Total	346	223	207

2 - FORMATION DU PERSONNEL

Unilever reste engagé à la formation de son personnel pour assurer la qualité de son capital humain.

L'année 2020 n'a pas dérogé à cette ambition, malgré la pandémie de COVID-19.

Ainsi, des formations dans les domaines de la qualité, la sécurité, le leadership et d'autres domaines techniques ont été mises en œuvre par le biais du digital.

Avec les mesures de distanciation, notre plateforme de formation en ligne s'est enrichie de nouveaux contenus et a été mise à profit pour assurer la formation de nos équipes.

Par ailleurs, nous avons pu assurer des formations diplômantes à certains de nos travailleurs dans le cadre de leurs plans de développement personnel.

VI- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS _____ LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1- ABANDON DE CRÉANCES

Unilever Côte d'Ivoire a consenti à un abandon de créance de XOF 3,065 millions à Unilever Niger dans laquelle elle détient une participation de 10,852%.

2- CONTRÔLE DOUANIER EN COURS

La Société fait l'objet d'un contrôle douanier non encore dénoué à la date du présent rapport.

3- SÉPARATION DE L'ACTIVITÉ THÉ

Le 23 juillet 2020, à l'issue d'un examen stratégique, le Groupe Unilever a annoncé son intention de séparer ses activités mondiales de thé, y compris les activités de vente au détail et de solutions alimentaires.

Le 02 juin 2021, le Conseil d'Administration d'Unilever Côte d'Ivoire a approuvé les étapes nécessaires à la mise en œuvre de la séparation de l'activité thé en Côte d'Ivoire.

Sous réserve de toute approbation réglementaire, Unilever Côte d'Ivoire cessera d'exploiter l'activité thé pour elle-même et opérera pour et au nom du groupe TeaCo.

Dans le cadre de cette séparation, Unilever Côte d'Ivoire cessera également d'exploiter des droits limités lesquels seront repris par une société de thé nouvellement constituée aux Pays-Bas (« TeaCo »), détenue par une société holding de thé nouvellement constituée pour créer un « pôle thé », dédié, au sein d'Unilever.

Les droits dont Unilever Côte d'Ivoire cessera l'exploitation en faveur de TeaCo comprennent des droits de propriété intellectuelle exploités localement.

Le groupe Unilever et Unilever Côte d'Ivoire fourniront également certains services inter sociétés à TeaCo et au groupe TeaCo pendant une période transitoire en échange d'une rémunération.

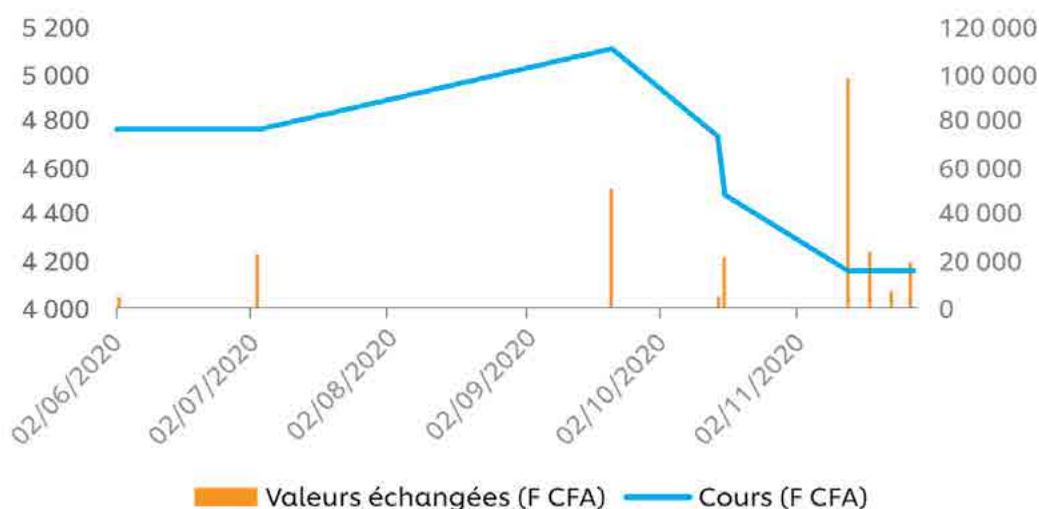
VII- EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION _____

Sur l'année 2020, le cours de l'action UNILEVER CI a évolué dans le sillage du marché. L'action a terminé l'année 2020 en baisse de -13% à 4 165 FCFA contre des baisses respectives de -8% pour le BRVM C, -11% pour le BRVM 10 et -3% pour le BRVM-INDUSTRIE.

Cette baisse peut s'expliquer d'une part par le contexte du marché et d'autre part par la contreperformance financière de la société au titre de l'exercice 2019. En effet, au 31 Décembre 2019, Unilever Côte d'Ivoire a enregistré une perte nette de 21 857 millions de Francs CFA contre une perte de 4 077 millions en 2018 soit une variation de 436%.

Pour rappel, l'action UNILEVER CI avait été suspendue de la cote le 24 juillet 2019 après l'accord du CREPMF, le régulateur du marché, pour son opération de recapitalisation. L'action UNILEVER Côte d'Ivoire a ensuite été réintégré à la cote de la Bourse régionale des valeurs mobilière (BRVM) le 18 mars 2020.

Evolution du titre UNILEVER CI en 2020



CHAPITRE 2

PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

I- RESULTAT DE L'EXERCICE

Notre chiffre d'affaires en 2020 s'élève à 41 393 490 983 FCFA contre 56 379 065 697 FCFA soit une baisse de 27% essentiellement causée par les effets relatifs à la crise sanitaire qui a touché le monde entier. Les gros problèmes de logistiques causés par la fermeture des ports, l'indisponibilité de containers, la fermeture des frontières et les confinements ont largement affecté nos activités.

II- RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES

Notre résultat d'exploitation au 31 décembre 2020 s'élève à - 7 172 118 415 FCFA contre - 16 285 392 493 FCFA au titre de l'exercice 2019, soit une amélioration de 9 113 274 078 FCFA essentiellement dû à une meilleure gestion des coûts de production.

Le résultat financier a connu une progression nette de 1 411 997 643 F CFA grâce à une optimisation des concours bancaires.

Nous clôturons l'exercice 2020 avec un résultat financier négatif de - 220 242 152 F CFA contre - 1 632 239 795 F CFA au titre de l'exercice 2019.

III- RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES

Le résultat Hors activités ordinaires est positif de 5 017 835 320 FCFA contre - 3 939 639 268 FCFA au titre de l'exercice 2019 essentiellement liée à la cession d'un terrain sous-exploité.

IV- RESULTAT NET

L'année 2020 se termine avec une perte nette de - 2 409 525 247 F CFA contre - 21 857 271 556 F CFA au titre de l'exercice 2019.

Nous vous proposons d'approuver les états financiers de synthèse de cet exercice tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

V- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est achevé par une perte nette de de - 2 409 525 247 F CFA.

Il vous est proposé d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à de - 2 409 525 247 F CFA au poste de report à nouveau.

Le poste report à nouveau serait ainsi porté, après affectation du résultat de l'exercice, de - 26 317 488 833 F CFA à - 28 727 014 080 F CFA.

La situation des capitaux propres de la Société, après affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme proposé ci-dessus, demeurerait négative :

Capital social	24 336 010 000 FCFA
Report à nouveau après affectation	- 28 727 014 080 FCFA
Capitaux propres	-4 391 004 080 FCFA

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la Société ont fait apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social. Vous avez décidé, lors de votre réunion du 23 juin 2015, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et donc de poursuivre l'activité.

Lors de votre réunion du 23 novembre 2018, vous avez décidé de procéder à une recapitalisation (réduction/augmentation/réduction) qui a eu pour effet de porter les capitaux propres à un montant positif de 23.952.996.715 FCFA pour un capital de 24.336.010.000 FCFA, opération qui a fait l'objet d'une DNSV en date du 21 octobre 2019, soit presque une année après la décision de recapitalisation.

Toutefois, si à la date de la DNSV les capitaux propres étaient positifs, c'est parce qu'il n'avait pas, par la force des choses, été tenu compte des résultats de l'exercice 2018, puisque la décision de recapitalisation avait été prise fin novembre 2018 et donc avant la clôture de l'exercice 2018.

Or, il se trouve que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont traduit une situation largement déficitaire.

En effet, les comptes que vous avez approuvés lors de votre réunion d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont fait apparaître des pertes cumulées s'élevant à -36.676.763.560 FCFA tandis que le montant des capitaux propres était ramené à un montant négatif de -26.041.217.277 FCFA pour un capital qui était, au 31 décembre 2018, de 8.053.000.000 FCFA, c'est-à-dire avant la recapitalisation d'octobre 2019.

Comme vous le savez, la Société a continué à enregistrer des pertes lors des exercices suivants. Ainsi, les capitaux propres sont demeurés négatifs aussi bien pour l'exercice 2019 que pour l'exercice 2020.

En résumé, malgré l'augmentation de capital décidée le 23 novembre 2018 et réalisée le 21 octobre 2019, les capitaux propres de la Société ne sont toujours pas reconstitués.

La restructuration des capitaux propres de la Société doit en conséquence être envisagée, sans délai, non seulement au regard des obligations légales inhérentes à la perte de la moitié du capital social, mais en tenant compte également de la nécessité (i) d'assainir et de renforcer la situation des capitaux propres de la Société par le biais notamment de l'apurement au maximum des pertes existantes très importantes et (ii) plus généralement, de permettre le redressement et la poursuite de l'activité de la Société.

VI- BILAN DE FIN D'EXERCICE

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	13 042 512 165	3 260 556 691	9 781 955 474	9 782 283 474
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		3 261 185 358	3 260 556 691	628 667	956 667
AG	Fonds commercial et droit au bail		9 781 326 807		9 781 326 807	9 781 326 807
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	27 415 952 058	19 324 489 671	8 091 462 387	9 561 054 374
AJ	Terrains (1) <i>dont Placement Net:</i>		443 778 377		443 778 377	559 187 288
AK	Bâtiments (1) <i>dont Placement Net:</i>		7 228 873 418	5 905 747 592	1 323 125 826	1 248 063 313
AL	Aménagements, agencements et installations		329 122 984		329 122 984	
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		17 754 574 151	11 945 808 438	5 808 765 713	7 582 380 036
AN	Matériel de transport		1 659 603 128	1 472 933 641	186 669 487	171 423 737
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS					127 971 307
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	565 772 198	408 025 286	157 746 912	137 769 051
AR	Titres de participation		408 025 286	408 025 286		
AS	Autres immobilisations financières		157 746 912		157 746 912	137 769 051
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		41 024 236 421	22 993 071 648	18 031 164 773	19 609 078 206
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	6 783 669 458	700 642 619	6 083 026 839	7 334 283 656
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		22 292 613 110	3 444 993 947	18 847 619 163	29 737 489 705
BH	Fournisseurs avances versées	17	4 819 020 319	83 170 998	4 735 849 321	8 450 863 231
BI	Clients	7	11 262 960 251	2 380 534 713	8 882 425 538	16 066 547 627
BJ	Autres créances	8	6 210 632 540	981 288 236	5 229 344 304	5 220 078 847
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		29 076 282 568	4 145 636 566	24 930 646 002	37 071 773 361
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10				
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	5 259 775 748		5 259 775 748	3 952 361 663
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		5 259 775 748		5 259 775 748	3 952 361 663
BU	Ecart de conversion-Actif	12	81 482		81 482	124 597
BZ	TOTAL GENERAL		75 360 376 219	27 138 708 214	48 221 668 005	60 633 337 827

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
			31/12/N	31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	24 336 010 000	24 336 010 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecart de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles	14		
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	-26 317 488 833	-4 460 217 277
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		-2 409 525 247	-21 857 271 556
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		-4 391 004 080	-1 981 478 833
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	264 399 600	148 250 000
DB	Dettes de location-acquisition	16	198 520 234	
DC	Provisions pour risques et charges	16	4 810 861 894	6 915 277 008
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		5 273 781 728	7 063 527 008
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		882 777 648	5 082 048 175
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	951 060 585	1 063 456 667
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	36 793 727 352	35 694 559 014
DK	Dettes fiscales et sociales	18	2 127 514 550	3 583 213 348
DM	Autres dettes	19	726 923 885	10 996 989 413
DN	Provisions pour risques et charges à court terme	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		40 599 226 372	51 338 218 442
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	6 710 160 049	4 193 236 554
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		6 710 160 049	4 193 236 554
DV	Ecart de conversion-Passif	12	29 503 936	19 834 656
DZ	TOTAL GENERAL		48 221 668 005	60 633 337 827

VII- COMPTE DE RÉSULTAT

REF	LIBELLES	(2)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	
				31/12/N	31/12/N-1	
				NET (1)	NET (1)	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	18 985 742 149	16 585 081 877
RA	Achats de marchandises		-	22	-11 500 012 880	-7 103 769 074
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-1 082 401 263	-430 890 486
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				6 403 328 006	9 050 422 317
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	21 983 617 434	36 524 128 424
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	373 156 067	-27 488 248
TD	Produits accessoires	D	+	21	50 975 333	3 297 343 644
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				41 393 490 983	56 379 065 697
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	266 159 660	950 634 299
TF	Production immobilisée		+	21		
TG	Subventions d'exploitation		+	21		
TH	Autres produits		+	21	1 602 136 992	665 574 153
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-11 008 034 278	-24 019 946 671
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	-469 309 400	261 802 540
RE	Autres achats		-	22	-3 814 924 647	-3 045 144 832
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	19 670 632	-159 293 007
RG	Transports		-	23	-1 486 692 721	-1 668 871 179
RH	Services extérieurs		-	24	-8 189 647 589	-12 608 872 227
RI	Impôts et taxes		-	25	-849 046 847	-5 755 549 126
RJ	Autres charges		-	26	-5 361 030 147	-3 127 459 359
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE à RJ)				-479 641 505	337 280 728
RK	Charges de personnel		-	27	-7 405 819 523	-9 635 640 520
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)			28	-7 885 461 028	-9 298 359 792
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	3 195 672 945	958 629 824
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-		-2 482 330 332	-7 945 662 525
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				-7 172 118 415	-16 285 392 493
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 138 951 839	722 764 654
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-1 359 193 991	-2 355 004 449
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-			
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)				-220 242 152	-1 632 239 795
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				-7 392 360 567	-17 917 632 288
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+		5 273 433 621	1 741 929 101
TO	Autres Produits HAO		+	30	86 328 004	
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-		-331 774 889	-5 585 106 891
RP	Autres Charges HAO		-	30	-10 151 416	-96 461 478
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				5 017 835 320	-3 939 639 268
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		-35 000 000	
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				-2 409 525 247	-21 857 271 556

(1): Les montants seront précédés de signes (+) ou (-) en fonction de leurs soldes dans la balance générale:

(+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

(2): Les signes de cette colonne sont indicateurs du sens structurel des soldes, ils ne jouent pas le rôle de signes opérateurs.

IX- SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

➤ RENOUELEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Gilbert N'Guessan, Stephane Achio, Cyrille Ahouadjoro et Mesdames Lynda Ahui Mensah, Renée Seka Comoé, Madame Manon Karamoko Coulibaly ainsi que la société Unilever Overseas Holdings Limited, expirent à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il vous est proposé de renouveler les mandats des administrateurs précités pour une nouvelle durée d'une (1) année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer, en 2022, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2021.

➤ INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux statuts, il vous appartient de fixer le montant global annuel des indemnités de fonctions revenant aux membres du Conseil d'administration.

Nous vous proposons de fixer le montant de ces indemnités de fonction à 10.000.000 FCFA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées en ce sens.

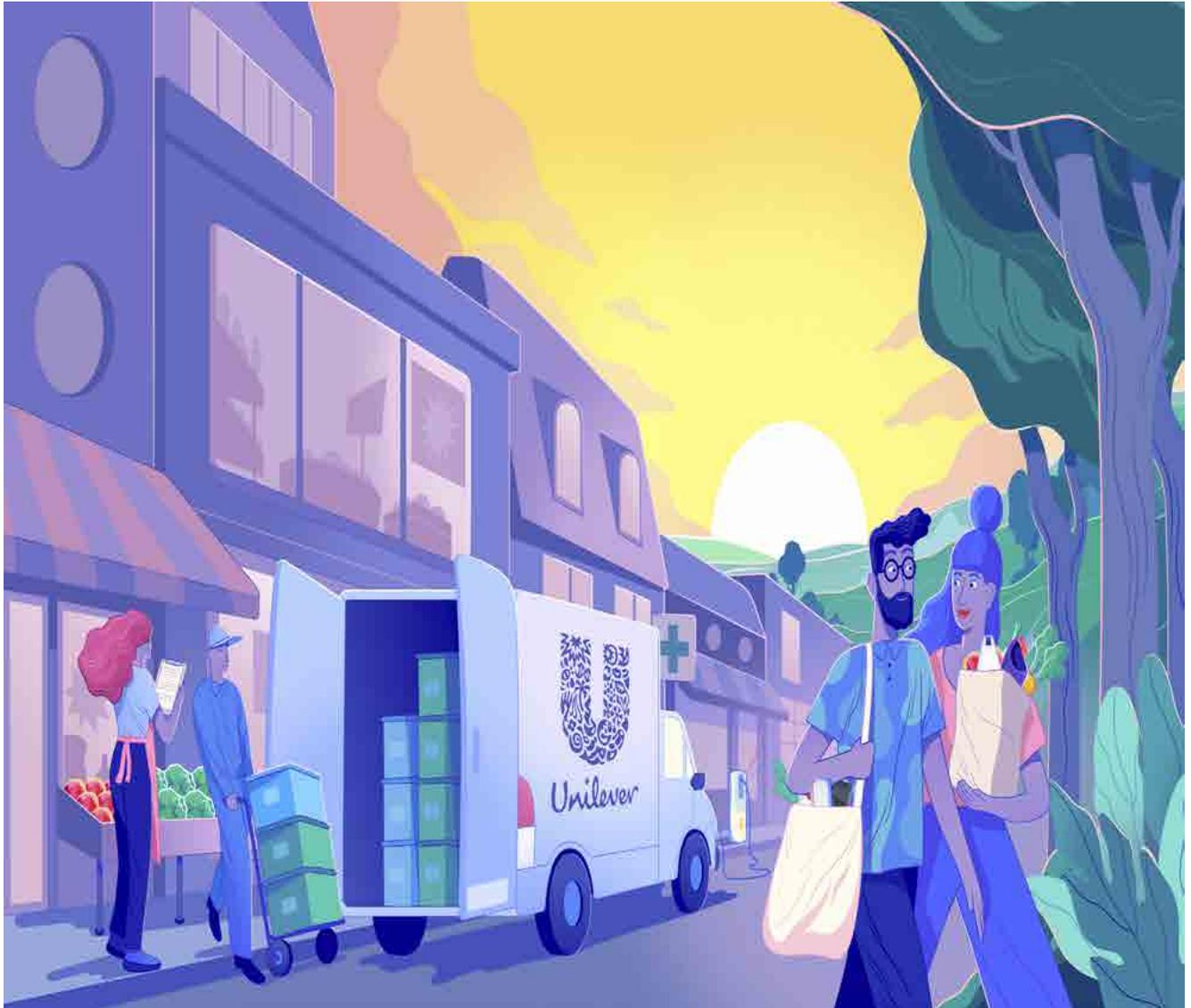
➤ NOMINATION D'UN NOUVEAU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Nous vous informons de la fusion du cabinet SIGECO avec le cabinet KPMG, Co-commissaire aux comptes titulaire de la Société. La Société n'a donc plus qu'un seul Commissaire aux comptes suppléant.

Par conséquent, il vous est proposé de nommer en remplacement du cabinet SIGECO, Commissaire aux comptes suppléant, le cabinet AFRIC CONSULTING & AUDIT (A.C.A) décrit ci-dessous.

RAISON SOCIALE	AFRIC CONSULTING & AUDIT (A.C.A)
NOM DE L'EXPERT	AGBALESSI COFFI DOMINIQUE
N° D'INSCRIPTION A L'ORDRE	03.0084.1.12. L
ADRESSE GEOGRAPHIQUE	ABIDJAN-RIVIERA 3 SIDECI VILLA N° 185
ADRESSE POSTALE	25 BP 542 ABIDJAN 25
CONTACT TELEPHONIQUE	27 22 41 75 62 / 07 07 01 77 88
E-MAIL	dominique.agbalessi@africconsulting.net

En application de l'article 706 de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales, le cabinet AFRIC CONSULTING & AUDIT poursuivra le mandat de son prédécesseur, le cabinet SIGECO, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2024, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2023.



CHAPITRE 3

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers Actionnaires,

Nous vous rappelons que l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE dans sa version révisée du 31 janvier 2014, dans ses articles 831-2 et 831-3, impose aux sociétés commerciales faisant appel public à l'épargne de porter à l'attention de leurs actionnaires les informations suivantes portant sur la société, en complément du rapport de gestion annuel du Conseil d'Administration.

1. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2020, Unilever-Côte d'Ivoire (la « Société ») était administrée par un Conseil d'administration dont les membres étaient les suivants :

- Madame Manon Karamoko
- Monsieur Gilbert N'Guessan
- Madame Lynda Ahui Mensah
- Madame Renée Comoé Seka
- Monsieur Cyrille Ahouadjoro
- Monsieur Stéphane Achio
- La société Unilever Overseas Holdings Limited représentée par Monsieur James Todd.

2. Direction de la société

Nous vous rappelons que la Société a opté pour un régime de cumul des fonctions de

Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général (régime PDG) lors de la dernière assemblée générale annuelle, en 2017. Les fonctions du Président Directeur Général sont exercées conformément aux prescriptions statutaires.

3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Les pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société sont prévus par l'article 20 des statuts de la Société qui stipule que le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président, aussi souvent que nécessaire.

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont attribués, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur les sujets principaux suivants :

• Réunion du Conseil d'Administration du 28 Juillet 2020 :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date du 11 Novembre 2019 ;
- Présentation des états financiers provisoires de l'exercice 2019
- Présentation des résultats du premier semestre 2020
- COVID 19- Impact sur les activités
- Informations relatives à la démission d'un membre du conseil d'administration et cooptation de deux nouveaux membres
- Questions diverses
- Pouvoirs pour accomplir les formalités

• Réunion du Conseil d'Administration du 12 novembre 2020 :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2020
- Présentation des états financiers provisoires de l'exercice 2019 et point sur la situation des travaux du commissariat aux comptes
- Conventions visées aux articles 438 et suivants de l'AUSCGIE ; Situation des mandats administrateurs
- Questions diverses ;

Conformément l'article 829-1, le conseil d'administration de la société est doté d'un comité d'audit exclusivement composé d'administrateurs non-salariés de la société ou n'exerçant aucun mandat de président-directeur général, directeur général ou directeur général adjoint au sein de la société.

Le comité d'audit de la société Unilever CI est composé des administrateurs dont les noms suivent :

- Monsieur Gilbert N'Guessan
- Madame Lynda Ahui Mensah (Présidente)
- Madame Renée Comoé Seka

Ce comité d'audit a pour missions essentielles de procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise ; assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ; émettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice 2020 le comité d'audit s'est réuni le jeudi 10 décembre 2020 pour discuter des points ci-dessous :

- Désignation du président du comité d'audit
- Chronogramme des activités : date et périodicité des réunions
- Divers

4. Principes de gouvernance

La société Unilever Côte d'Ivoire à travers son code de conduite des affaires et ses règles de bonne conduite veille au respect des valeurs que sont l'intégrité, le respect la responsabilité et l'Esprit pionnier.

Notre Code de conduite des affaires est un simple énoncé de l'éthique avec laquelle nous devons agir. Nous rendons ce Code public et nous attendons de tous nos partenaires commerciaux qu'ils respectent des principes tout aussi rigoureux.

Nos règles de conduite définissent les comportements éthiques que nous devons tous adopter lorsque nous travaillons pour Unilever. Elles sont obligatoires. Alors que celles-ci sont à usage interne, nous décidons aussi de les rendre publiques par souci de transparence.

5. Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

En application des articles 537 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales.

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont prévues par l'article 30-3 des statuts de la Société.

Il est ainsi justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure locale, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

6. Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

L'article 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales dispose que le présent rapport doit également présenter les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature, accordés aux mandataires sociaux.

A ce titre, nous rappelons que les administrateurs ne peuvent recevoir, au titre de leur fonction, aucune rémunération, permanente ou non, autres que celles visées à l'article 17 des statuts de la Société.

Conformément à l'article 17-1 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe annuelle qu'elle détermine souverainement et dont la répartition est librement déterminée par le Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant global des indemnités de fonctions allouées aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 s'élève à un total de 10.000.000 FCFA.

7. Organisation du contrôle interne et de gestion des risques en vigueur

A. Principes généraux de gestion des risques

La démarche de gestion des risques de la Société consiste à identifier l'ensemble des risques et facteurs de risques pouvant affecter les activités et processus de l'entreprise et à définir les moyens permettant de gérer ces risques et de les maintenir ou les ramener à un niveau acceptable pour la Société.

Un plan d'action de remédiation est défini en priorité pour les risques majeurs et moyens

B. Principes généraux du contrôle interne

Les composantes du contrôle interne

Le socle sur lequel repose le système de contrôle interne est l'ensemble des procédures et instructions de travail. Lesdites procédures sont communiquées au personnel via mail (communication officielle) ou un intranet dédié, ce qui permet l'accès aux documents et leur adaptation permanente aux évolutions de l'activité.

Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la société couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société. La mise en œuvre des contrôles et des vérifications se fait sur la base d'un planning annuel.

C. Descriptions des acteurs et des systèmes

Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société se fonde sur les principes et outils suivants :

- Des organigrammes et fiches de postes régulièrement mis à jour sous la responsabilité de chaque directeur d'activité, et centralisées par la Direction des Ressources Humaines.
- Un processus de définition des objectifs globaux de l'entreprise. Sur la base des descriptions et finalités des postes, les objectifs globaux de l'entreprise sont déclinés en objectifs par département et par poste. Les évaluations annuelles permettent de mesurer l'atteinte des objectifs individuels et ceux des départements.
- Des formations adaptées sont administrées au personnel en fonction des niveaux de responsabilité et des besoins spécifiques.
- Un système de management de la qualité, mis en place en conformité avec la norme ISO 9001 version 2008.

- Un système documentaire en ligne, accessible à l'ensemble du personnel et contenant, pour tous les processus de la société, les procédures, instructions de travail, modes opératoires et formulaires en vigueur ;
- Un système d'information intégré accessible en temps réel à tous les sites, à partir duquel les opérations de la société sont gérées et reportées. Ce système d'information comprend, notamment, une gestion des habilitations et accès.
- Des comptes et suivis budgétaires établis mensuellement et analysés, en vue à la fois, de garantir la fiabilité de l'information financière et de prendre des décisions pour améliorer les performances de la Société.

D. Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers, notamment, les outils et processus suivants :

- Les budgets d'exploitation, d'investissements et de financements, établis annuellement et communiqués efficacement au sein de l'entreprise. Ces budgets sont déclinés par responsables budgétaires, qui les répercutent à leurs équipes.
- Le système intégré accessible en temps réel, permettant à l'ensemble du personnel de disposer d'une information provenant d'une source unique et de procéder au suivi de l'exécution budgétaire.
- Les réunions du comité de gestion regroupant l'ensemble des directeurs, qui se tiennent une fois par mois, et qui permettent de discuter de l'exécution budgétaire et de plusieurs points relatifs au fonctionnement de l'entreprise
- Des revues qualité de direction périodique, mises en place dans le cadre du système ISO 9001 version 2008, et destinées à examiner tous les indicateurs qualité par processus et définir des plans d'actions en vue d'accroître l'efficacité du management de la qualité.

E. Processus de gestion des risques

La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de la société. Elle est prise en compte à chacune des étapes suivantes :

- Lors de la revue annuelle de la stratégie
- Lors du processus d'élaboration du budget
- Le processus de gestion des risques entre dans une phase opérationnelle lorsque les objectifs de l'année ont été définis. Ces objectifs se matérialisent par des budgets (exploitation, investissements et trésorerie), ainsi que des plans de progrès dans une logique d'amélioration continue.
- La gestion des risques de UNILEVER CI s'appuie sur une cartographie des risques, mise à jour sur une base annuelle. La gestion des risques s'articule autour de 4 lignes de défense qui se présentent comme suit :

1 ^{ÈRE} LIGNE DE DÉFENSE	2 ^{NDE} LIGNE DE DÉFENSE	3 ^{ÈME} LIGNE DE DÉFENSE	4 ^{ÈME} LIGNE DE DÉFENSE
Quotidiennement	Superviseur direct/ Manager	Direction	Réassurance
<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires de risques • Intégration des contrôles dans les activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue et supervision des opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des indicateurs de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Audit interne local et groupe • Auditeurs externes
	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité et conformité des activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue indépendante fonctionnelle • Accord sur les plans d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Revues effectuées par les tiers à la demande du Conseil, du comité d'audit.

La définition des rôles dans l'élaboration et le suivi de la cartographie des risques est la suivante :

- Les propriétaires des risques (membres des directions et départements) sont en charge de la gestion quotidienne des risques liés aux objectifs qui leur sont assignés. Ils constituent la 1ère ligne de défense.
- Les superviseurs au sein des départements assurent la revue et la supervision des opérations. Ils constituent la 2nde ligne de défense.
- La haute direction via les contrôles d'indicateurs de performance, les revues fonctionnelles périodiques, les plans d'actions constitue la 3ème ligne.
- La quatrième ligne de défense est constituée par les structures de surveillance de l'entreprise. Il s'agit notamment de l'audit interne, des auditeurs externes et des sous-comités du Conseil tels que le comité d'audit et de risque et le comité de rémunération.

• Activités de contrôle

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes :

- Chaque direction est chargée de s'assurer en permanence que les procédures en vigueur sont respectées. Les contrôles se font dans un premier temps par le supérieur hiérarchique et dans un second temps par le maillon suivant pour un processus donné.
- Les rapports mensuels de suivi budgétaires et leur analyse par le Comité de Direction
- Le suivi permanent des indicateurs clés de l'activité, notamment ceux qui permettent d'évaluer les performances en matière de chiffre d'affaires, de charges directes et indirectes, de marge.
- Les revues internes de processus, qui permettent d'évaluer l'efficacité du système de management de la qualité ISO 9001, et de mettre en œuvre des plans d'actions correctives.
- Des responsables, pilotes de processus et utilisateurs, qui mettent en œuvre dans le système de gestion intégrée SAP, un suivi permanent des activités réalisées par la société.

- Les rapports mensuels de suivi budgétaires et leur analyse par le Comité de Direction
- Le suivi permanent des indicateurs clés de l'activité, notamment ceux qui permettent d'évaluer les performances en matière de chiffre d'affaires, de charges directes et indirectes, de marge.
- Les revues internes de processus, qui permettent d'évaluer l'efficacité du système de management de la qualité ISO 9001, et de mettre en œuvre des plans d'actions correctives.
- Des responsables, pilotes de processus et utilisateurs, qui mettent en œuvre dans le système de gestion intégrée SAP, un suivi permanent des activités réalisées par la société.

- **Surveillance du dispositif de contrôle interne**

La surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques se présente comme suit :

- L'Audit Interne met en œuvre un plan d'audit annuel, établi conformément à la cartographie des risques, en vue de donner une assurance indépendante au Conseil d'Administration et à la Direction Générale, sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.
- L'Audit Interne transmet de façon périodique les résultats de revues effectuées à la Direction Générale, au Vice-Président Finance Afrique et au comité de gouvernance Afrique.
- Les risques majeurs identifiés sont mensuellement communiqués à la Direction Générale et à la Direction de l'audit et contrôle interne Afrique.
- Le Comité d'audit mis en place va permettre, de renforcer davantage la surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société, ainsi que le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière.
- Les réunions du Conseil d'Administration permettent de superviser l'ensemble du dispositif de gouvernance mis en place.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et celle du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve le résultat et les comptes sociaux de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et constate que le résultat net comptable de l'exercice 2020 s'élève à **- 2 409 525 247 F CFA**.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte des résultats de la société au titre de l'exercice 2020, qui se traduisent par une perte nette de - 2 409 525 247 F CFA, et décide de l'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice	- 2 409 525 247 F CFA
- Report à nouveau déficitaire antérieur	- 26 317 488 833 F CFA

- Report à nouveau après affectation	- 28 727 014 080 F CFA

L'Assemblée Générale prend acte qu'après cette affectation, la situation nette de la société est la suivante :

Capital social	24 336 010 000 F CFA
Report à nouveau après affectation	- 28 727 014 080 FCFA
Capitaux propres	- 4 391 004 080 FCFA

TROISIEME RESOLUTION

Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes

Comme conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, ap-

prouve les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2020 et lui donne quitus.

L'Assemblée Générale donne également décharge, pour ce même exercice, aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, déclare en approuver purement et simplement les termes.

CINQUIEME RESOLUTION

Mandats des administrateurs : proposition de renouvellement

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration :

- Prend acte de l'expiration, à l'issue de la présente Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des mandats d'administrateur exercés par :

- ✓ **Madame Manon Karamoko**
- ✓ **Madame Renée Comöe SÉKA,**
- ✓ **Madame Lynda Ahui MENSAH**
- ✓ **Monsieur Gilbert N'Guessan**
- ✓ **Monsieur Cyrille Ahouadjoro**
- ✓ **Monsieur Stéphane Achio**
- ✓ **La société Unilever Overseas Holdings Limited**

- Décide de renouveler pour une durée d'une (1) année prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2021, les mandats des administrateurs ci-après :

- ✓ **Madame Manon Karamoko**
- ✓ **Madame Renée Comöe SÉKA,**
- ✓ **Madame Lynda Ahui MENSAH**
- ✓ **Monsieur Gilbert N'Guessan**
- ✓ **Monsieur Cyrille Ahouadjoro**
- ✓ **Monsieur Stéphane Achio**
- ✓ **La société Unilever Overseas Holdings Limited, dont le représentant permanent demeure Monsieur James Todd**

Mesdames Manon Karamoko, Renée Comöe SÉKA, Lynda Ahui MENSAH, et Monsieur Gilbert N'Guessan, Monsieur Cyrille Ahouadjoro, Monsieur Stéphane Achio, ainsi

que la société Unilever Overseas Holdings Limited ainsi renouvelés dans leurs fonctions d'administrateur ont d'ores et déjà fait savoir, chacun, qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat respectif et ont déclaré satisfait à toutes les conditions requises par la législation et la réglementation applicables pour l'exercice de leur mandat.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation des indemnités de fonctions allouées aux administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, fixe à la somme de 10.000.000 FCFA le montant global des indemnités de fonctions revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 et dont le montant sera réparti par le Conseil d'Administration.

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau Co-commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration décide de nommer en remplacement du cabinet SIGECO, Co-commissaire aux comptes suppléant :

- LE CABINET AFRIC CONSULTING & AUDIT (A.C.A)

Pour la même durée que les mandats des commissaires aux comptes titulaires en cours soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2024, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2023.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, confère, en tant que de besoin, toutes les fois que cela sera compatible avec les prescriptions légales, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal et de manière générale tous pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres de publicité.



Journée Mondiale de la
Santé Bucco-Dentaire

20 mars



**IL N'Y A PAS D'ÂGE
POUR PRENDRE SOIN
DE SES DENTS !**

séns



Brossez-vous les dents
matin & soir avec **Signal**

Signal